

Permis AM

8 h au moins

La formation comprend 5 séquences dispensées sur un volume horaire total de 8 heures au minimum.

Elle se déroule sur 2 jours, au minimum, à raison d'un maximum de 4 heures par jour.

Les séquences se déroulent dans l'ordre de 1 à 5.

Vous devez être en possession d'un livret de formation (papier ou dématérialisé).



Le questionnaire préalable à la formation doit être renseigné.

Lors des séquences 2 et 4, vous devez être en possession des équipements réglementaires. En cas d'équipements non conformes, la formation ne peut avoir lieu.



D'un casque de type homologué

D'un blouson ou d'une veste à manches longues (les coupe-vent ne sont pas autorisés)

De gants adaptés à la pratique de la moto

D'un pantalon ou d'une combinaison

De bottes ou de chaussures montantes (les bottes en caoutchouc ne sont pas autorisées)

Séquence

1

DURÉE MINIMALE: 30 MN

Échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite

Expression et échanges sur le respect des règles (signalisation, règles de circulation).

Expression et échanges sur des grandes thématiques de sécurité routière (vitesse, consommation d'alcool ou d'autres produits, utilisation de distracteurs).

Échanges sur l'influence du comportement des autres usagers de la route sur son propre comportement de conducteur.

Séquence

2

DURÉE: 1H

Formation à la conduite hors circulation

Les équipements obligatoires pour la conduite d'un cyclomoteur : leurs rôles.

La connaissance des principaux organes du véhicule (cyclomoteur ou quadricycle)

Les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité.

La maîtrise technique du véhicule hors circulation.

Séquence

3

DURÉE: 30 MN

Code de la route

La signalisation verticale et horizontale : connaître la signalisation et comprendre son rôle.

Les règles de circulation : connaître les principales règles

Séquence

4

DURÉE: 1H

Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique

Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation.

Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter.

S'arrêter et stationner avec un cyclomoteur ou avec un quadricycle léger à moteur.

Rechercher les indices utiles : signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers.

Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité).

Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances.

Négocier un virage. Adopter une trajectoire sécurisée.

Choisir la position sur la chaussée.

Franchir les différents types d'intersections.

Changer de direction.

Séquence

5

DURÉE MINIMALE: 1 H

Sensibilisation aux risques

Cette séquence a lieu en présence de l'un au moins des parents de l'élève mineur ou de son représentant légal. En fonction des profils identifiés, quatre thématiques, parmi les suivantes, sont traitées :

Les risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et des quadricycles légers à moteur et les cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules.

Les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore).

Les risques dus au débridage : rappel de la réglementation et conséquences sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore).

Les produits psychoactifs et la conduite : statistiques, consommation, effets.

La vitesse et ses conséquences sur la conduite : équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage.

La prise en compte des autres usagers vulnérables : piétons, cyclistes, motocyclistes.

L'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur.

Lieux où se déroule la formation

SALLE: PASSION CONDUITE
2 rue Roger Salengro - LAON
PISTE: